

## PARCOURS DE FORMATION SI - GHT MODULE 4 : AUDITABILITÉ DES SI DANS LE CADRE DES GHT- CNEH

Certifications des comptes, accréditation des laboratoires, intégration, par la Haute autorité de santé (HAS), des indicateurs du programme Hôpital Numérique à la certification des hôpitaux, programme Territoire de Soins Numérique, exigences de la CNIL, et récemment le RGDP... Les systèmes d'information et les technologies de l'information qui sont au cœur de l'amélioration de la prise en charge du patient, doivent répondre à des exigences et des normes de qualité et de sécurité.

Dans ce contexte, chaque établissement en s'inscrivant dans une démarche d'auditabilité des systèmes d'information au sein du GHT, s'engage dans une dynamique d'amélioration de la sécurité des systèmes d'information.

### PUBLIC VISÉ :

➤ Tout public SI concerné par la mise en œuvre d'un cadre normatif appliqué au système d'informations hospitaliers

### ORGANISÉ PAR :

➤ CNEH

### DURÉE :

➤ 1 jour

## OBJECTIFS

- Appréhender le cadre normatif appliqué au SIH et sa déclinaison au sein du GHT
- Connaître la méthode et les outils associés pour mener une démarche d'auditabilité des SI

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Une approche opérationnelle au travers de cas concrets
- Des fiches pratiques et des outils utilisables quel que soit le contexte

## PROGRAMME

- **Connaître le cadre normatif des systèmes d'information dans le cadre de la mise en place des GHT :**
  - Présentation de la démarche et des impacts sur le système d'information
  - Présentation de l'interaction entre Programme Hôpital Numérique, certification/fiabilisation des comptes, certification HAS, élaboration d'une demande d'agrément HDS
- **Identifier les éléments communs aux différents référentiels afférents à ce cadre normatif :**
  - Réponses aux exigences
- **Repérer les impacts sur les différents acteurs au sein du GHT :**
  - Élaboration d'un plan d'actions
  - Synchronisation des plans d'action des différents établissements du GHT dans le contexte de mise en œuvre progressive de la convergence des SI
  - Comment ordonnancer, prioriser les démarches « Hôpital Numérique », « certification/fiabilisation des comptes », « certification HAS », « agrément Hébergeurs de Données de Santé/externalisation » des différents établissements soumis aux certifications communes
- **Mobiliser les outils associés dans le cadre du GHT :**
  - Préparation de la DSI commune à l'audit du SI
  - Préparer la prise de connaissance du système d'information
  - Préparer la revue de l'environnement de contrôle et des contrôles généraux informatiques
  - Comment appréhender une certification commune alors que la convergence des SI n'est pas effective ?